



Council of Canadian Academies  
Conseil des académies canadiennes

# Communiqué de Presse

Un comité d'experts affirme qu'il faut renforcer  
le système canadien d'intégrité en recherche

Pour diffusion immédiate

2010-4

**Ottawa (le 21 octobre 2010)** — *Comment assurons-nous l'intégrité du système canadien de recherche?* Cette question a été longuement débattue au sein d'un groupe de 14 éminents experts réunis par le Conseil des académies canadiennes (CAC). Aujourd'hui, le CAC a rendu public le rapport de ce comité, intitulé *Honnêteté, responsabilité et confiance : Promouvoir l'intégrité en recherche au Canada*. Ce rapport constitue une évaluation indépendante, fondée sur des données probantes, de l'intégrité en recherche au Canada.

Le comité, présidé par Paul Davenport, Ph.D., ancien président de l'Université Western Ontario, a conclu que les parties prenantes des activités de recherche (chercheurs, bailleurs de fonds et établissements) doivent joindre leurs efforts pour renforcer les pratiques d'intégrité en recherche. La concurrence accrue pour obtenir des fonds, les partenariats complexes de recherche pluridisciplinaire, ainsi que le nombre croissant de chercheurs qui obtiennent des fonds de sources publiques et privées, rendent plus difficile l'imposition d'un ensemble universel de pratiques d'intégrité en recherche.

« C'est en adoptant une approche positive mettant l'accent sur la promotion et la prévention que le Canada peut le mieux renforcer son système d'intégrité en recherche, déclare M. Davenport. Cependant, un climat positif doit aussi être équilibré par la capacité de traiter et de sanctionner les cas d'inconduite survenant de temps à autre. »

Pour créer un climat favorable à l'intégrité en recherche, il est important d'adopter une définition commune de l'intégrité en recherche, ainsi que des valeurs et des principes largement acceptés. C'est pourquoi le rapport du comité donne une définition de l'intégrité en recherche, énumère cinq valeurs centrales et énonce 11 principes fondamentaux applicables à tous les acteurs du milieu de la recherche.

Le comité a également proposé la création d'une nouvelle entité, le Conseil canadien pour l'intégrité en recherche (CCIR), dont le mandat serait de favoriser les pratiques d'intégrité en recherche et d'apporter son soutien à tous les intervenants du milieu de la recherche. Indépendant du gouvernement, le CCIR pourrait notamment donner des conseils confidentiels en matière d'intégrité en recherche, recueillir et diffuser de l'information sur l'intégrité en recherche, et aussi promouvoir des normes de pratiques exemplaires. Le CCIR ne serait pas chargé de surveiller l'inconduite en recherche. Les sanctions demeurerait la responsabilité des principaux organismes subventionnaires fédéraux de la recherche, connus sous l'appellation « les trois Conseils ».

« La recherche joue un rôle clé dans le façonnement de l'avenir et dans la vie quotidienne de notre population », déclare Elizabeth Dowdeswell, présidente du Conseil des académies canadiennes. « Le CAC a été heureux de mener cette évaluation à la demande du ministre

fédéral de l'Industrie, et nous croyons que le rapport du comité suscitera un important débat national et des mesures favorisant l'intégrité en recherche. »

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour télécharger gratuitement le rapport en français ou en anglais, veuillez consulter le site Web du CAC, à l'adresse <http://www.sciencepourlepublic.ca/>.

### **À propos du Conseil des académies canadiennes**

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC soutient des évaluations (études) scientifiques indépendantes, effectuées par des experts, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Les évaluations sont menées par des comités pluridisciplinaires indépendants formés d'experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger. Ces distingués experts participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC — la SRC : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Les rapports du CAC sont publiés et disponibles sans frais en français et en anglais. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du CAC, à l'adresse [www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca/).

-30-

**Pour obtenir de plus amples renseignements ou organiser une entrevue, prière de s'adresser à :**

Samantha Rae  
Gestionnaire des communications,  
Conseil des académies canadiennes  
Téléphone : 613 567-5000, poste 256  
[samantha.rae@sciencepourlepublic.ca](mailto:samantha.rae@sciencepourlepublic.ca)